


PLM-4R

**1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**

<b>1.1</b>	<b>Identificateur de produit</b>	
	Désignation Commerciale	PLM-4R
	Nom Chimique	Bisphenol A Diglycidyl Ether
	N° CAS	25036-25-3
	N° EINECS	Aucune attribué.
	No. D'Enregistrement d'REACH	Aucune attribué.
<b>1.2</b>	<b>Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions sur l'utilisation</b>	
	Utilisation Identifiée	Mesures de Photostress®.
	Utilisations Déconseillées	Usage réservé aux utilisateurs professionnels.
<b>1.3</b>	<b>Information sur le fournisseur</b>	
	Identification de la société	VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD Stroudley Road Basingstoke Hampshire RG24 8FW United Kingdom
	Téléphone	+44 (0) 1256 462131
	Fax	+44 (0) 1256 471441
	Email (personne compétente)	mm.uk@vishaypg.com
<b>1.4</b>	<b>Tél. d'urgence</b>	(00-1) 703-527-3887 CHEMTREC

**2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

<b>2.1</b>	<b>Classification de la substance ou du mélange</b>	
<b>2.1.1</b>	<b>Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)</b>	Skin Irrit. 2; Provoque une irritation cutanée. Skin Sens. 1; Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Eye Irrit. 2; Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>2.1.2</b>	<b>Directive 67/548/CEE &amp; Directive 1999/45/CE</b>	Xi; R36/38: Irritant pour les yeux et la peau. R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>2.2</b>	<b>Éléments d'étiquetage</b>	
	Désignation Commerciale	Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP) PLM-4R
	Pictogramme(s) de Danger	
	Mention(s) d'Avertissement	Attention
	Mention(s) de Danger	H315: Provoque une irritation cutanée. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
	Mention(s) de Mise en Garde	P261: Éviter de respirer vapeurs. P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.  P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à

Révision: 1.1 Date: 15.09.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

l'eau et au savon.

P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3 **Autres dangers**

Aucun.

**3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

3.1 **Substances** Substances dans les préparations / mélanges

Classification CE Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	Mention(s) de Danger
Bisphenol A Diglycidyl Ether	100	25036-25-3	-	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319

Directive 67/548/CEE & Directive 1999/45/CE

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	Classification CE et Phrases de Risque
Bisphenol A Diglycidyl Ether	100	25036-25-3	-	Xi; R36/38: Irritant pour les yeux et la peau. R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

3.2 **Mélanges** Non applicable.

**4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS**



4.1 **Description des premiers secours**

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Maintenir les voies aériennes ouvertes. Desserrer les vêtements serrés tels que le col, la cravate ou la ceinture.

Contact avec la Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. En cas de vomissements spontanés, maintenir la tête en dessous des hanches pour empêcher une aspiration dans les poumons. Faire boire de l'eau à la victime. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2 **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique. Provoque une irritation des yeux et de la peau.

4.3 **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Rien de connu. Traiter symptomatiquement.

**5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- 5.1 Moyens d'extinction**  
Moyens d'Extinction Appropriés Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.  
Moyens d'extinction à Proscrire Ne pas utiliser de jet d'eau. Un jet d'eau direct peut entraîner la propagation de l'incendie.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques.
- 5.3 Conseils aux pompiers** Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

**6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer vapeurs. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur pour élimination. Se débarrasser de ce produit et de son récipient comme s'il s'agissait de déchets dangereux.
- 6.4 Référence à d'autres sections** Voir Rubrique: 8, 13

**7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Eviter de respirer les fumées. Assurer une ventilation adéquate. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Assurer une ventilation adéquate.  
Température de stockage Ambiante.  
Temps limite de stockage Stable dans les conditions normales.  
Matières incompatibles Forte Acides. Agents oxydants forts.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Mesures de Photostress®.

**8. SECTION 8: CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

- 8.1 Paramètres de contrôle**
- 8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail** Non fixé.
- 8.1.2 Valeur limite biologique** Non fixé.
- 8.1.3 PNECs et DNELs** Non fixé.
- 8.2 Contrôles de l'exposition**
- 8.2.1 Contrôles techniques appropriés** Assurer une ventilation adéquate.
- 8.2.2 Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)** Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection des yeux/du visage



Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166). Avoir à disposition une bouteille d'eau propre pour le lavage oculaire.

Protection de la peau



Porter des gants imperméables (NE374). Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants. Le type de gants utilisés doivent être choisis en fonction de l'activité de travail et sa durée ainsi que de la concentration / quantité du matériel utilisé. Recommandés: Caoutchouc butyle, Caoutchouc nitrile, Néoprène, PVC.

Protection respiratoire



Ne pas utiliser dans des locaux insuffisamment ventilés. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Risques thermiques

Non applicable.

**8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**9. SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Claire Ambre Liquide coloré
Odeur	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non fixé.
Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	327 °C
Point d'éclair	235 °C (Closed Cup)
Taux d'Evaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	<1 mmHg
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	1.17 (H2O = 1) (Mélange)
Solubilité(s)	Insoluble.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Propriétés explosives	Non disponible.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

**9.2 Autres informations**

Aucun.

**10. SECTION 10: STABILITE ET REACTIVITE**

**10.1 Réactivité**

Stable dans les conditions normales.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

La combustion ou la décomposition thermique dégage des vapeurs toxiques et irritantes.

**10.4 Conditions à éviter**

Éviter tout contact avec une source de chaleur ou d'inflammation et des comburants.

Révision: 1.1 Date: 15.09.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

10.5	<b>Matières incompatibles</b>	Forte Matière comburante (agent oxydant) et Nitrates. Forte Acides et Alcalis.
10.6	<b>Produit(s) de décomposition dangereux</b>	Se décompose en cas d'incendie en dégageant des gaz toxiques: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, et Aldéhydes.

**11. SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

11.1	<b>Informations sur les effets toxicologiques (Substances dans les préparations / mélanges)</b>	
	<b>Toxicité aiguë</b>	
	Ingestion	Non classé.
	Inhalation	Non classé.
	Contact avec la Peau	Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation cutanée.
	Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
	<b>Irritation</b>	Eye Irrit. 2; Skin Irrit. 2 Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée.
	<b>Corrosivité</b>	Non classé.
	<b>Sensibilisation</b>	Skin Sens. 1; Peut provoquer une allergie cutanée.
	<b>Toxicité à dose répétée</b>	Non classé.
	<b>Cancérogénicité</b>	Non classé.
	<b>Mutagénicité</b>	Non classé.
	<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Non classé.
11.2	<b>Autres informations</b>	Aucun.

**12. SECTION 12: INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES**

12.1	<b>Toxicité</b>	Non classé comme Polluant Marin.
12.2	<b>Persistence et dégradabilité</b>	Une partie des composants sont biodégradables.
12.3	<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Le produit ne présente aucun potentiel de bioaccumulation.
12.4	<b>Mobilité dans le sol</b>	Le produit a une faible mobilité dans le sol.
12.5	<b>Résultats des évaluations PBT et VPVB</b>	Pas classé comme PBT ou vPvB.
12.6	<b>Autres effets néfastes</b>	Rien de connu.

**13. SECTION 13: CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

13.1	<b>Méthodes de traitement des déchets</b>	Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux (2008/98/EEC). Envoyer après traitement préalable à une installation d'incinération de déchets dangereux appropriée conformément à la législation. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.
13.2	<b>Autres informations</b>	Aucun.

**14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

	<b>ADR/RID / IMDG / IATA</b>
14.1	<b>Numéro ONU</b> UN 3316
14.2	<b>Désignation officielle de transport</b> CHEMICAL KIT
14.3	<b>Classe(s) de danger pour le transport</b> 9
14.4	<b>Groupe d'emballage</b> III
14.5	<b>Dangers pour l'environnement</b> Aucun.
14.6	<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b> Voir Rubrique: 2
14.7	<b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC</b> Non applicable.
14.8	<b>Renseignements supplémentaires</b> Aucun.

**15. SECTION 15: INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

15.1	<b>Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de</b>
------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------

Révision: 1.1 Date: 15.09.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

	<b>santé et d'environnement</b>	
<b>15.1.1</b>	<b>Règlements de l'UE</b>	
	Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation	Aucun.
<b>15.1.2</b>	<b>Règlements nationaux</b>	Rien de connu.
<b>15.2</b>	<b>Évaluation de la sécurité chimique</b>	Non disponible.

**16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

**References:** Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS), l'Inventaire pour la classification et l'étiquetage de Bisphenol A Diglycidyl Ether (CAS# 25036-25-3).

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Calcul du seuil
Skin Sens. 1; H317	Calcul du seuil
Eye Irrit. 2; H319	Calcul du seuil

**LÉGENDE**

LTEL	Limite d'exposition prolongée
STEL	Limite d'exposition (15 min)
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
PBT	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
vPvB	vPvT: très Persistant et très Toxique

Conseils de formation: il convient d'accorder une importance particulière aux procédures de travail mises en œuvre ainsi qu'à l'étendue éventuelle de l'exposition, car ces deux paramètres permettent de calculer si un niveau de protection supérieur est nécessaire.

**Dégagements de responsabilité**

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

**Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)**

Pas d'informations disponibles.

## Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at [vpgsensors.com](http://vpgsensors.com).

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.